

**Procès-Verbal de la séance du mardi 10 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le dix janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 04 janvier 2023, s'est réunie sous la présidence de Xavier IOOS.

**Présents :** Xavier IOOS, Carole FATET, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Marie-Claude GRESSARD, Marion COLIN, Dominique REMY, Delphine BERNARD, Victor GIROT, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Martine RAYNAUD

**Représentés :** Gérard DOUSSAU, Christine BOULET BURGAN

**Excusé :** Alain PINARD

**Secrétaire(s) de la séance :** Loïc COQUIN

Monsieur le Maire ouvre la séance, il est procédé à l'énonciation des pouvoirs et à la signature de la feuille de présence.

**1) Désignation du secrétaire de séance.**

En vertu de l'article L 2121-15 du CGCT, M. Loïc COQUIN est désigné secrétaire de séance.

**2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13/12/2022.**

Après ajout, dans le point « 7) Informations et questions diverses » au paragraphe « ➤ Label Villes et Villages Fleuris », de la mention suivante :

« (...) participation de Monsieur le Maire, Mesdames Carole FATET et Marie-Claude GRESSARD, respectivement Adjointe au Maire et Conseillère municipale, *de Monsieur Olivier REMANDET, Agent technique communal*, de M<sup>me</sup> Nathalie BONNETAIN du Conseil Départemental, de M. Maurice THEVENOT, Président, accompagné de membres de l'association communale « Prétty, Pierre et Fleurs » (« PPF ») ;

le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022 est approuvé par 10 voix pour et 4 abstentions pour absence.

**3) Délibération : Décision modificative au budget communal Principal**

Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint au Maire en charge des affaires financières, expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
605	Achats de matériel, équip. et travaux	2500,00	
6062	Fournitures non stockées	6000,00	
6068	Autres matières et fournitures	2500,00	
6218	Autre personnel extérieur	3000,00	
6413	Personnel non titulaire	3000,00	
65311	Indemnités de fonction	500,00	
65568	Autres contributions	2500,00	
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.		20000,00
<b>TOTAL :</b>		<b>20000,00</b>	<b>20000,00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>20000,00</b>	<b>20000,00</b>

Monsieur MONEGAT invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, les décisions modificatives au budget communal principal indiquées ci-dessus.

#### 4) Informations et questions diverses

➤ **Schéma Directeur d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales (SDAGEP).** Les organismes subventionnant ce projet (Conseil départemental et Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse) ont bien confirmé avoir reçu les demandes de subvention. Le dossier est en cours.

➤ **Compétence eau et assainissement.** La Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois (CCMT) va reprendre la compétence Eau et Assainissement, en théorie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cette compétence ne sera donc plus communale, mais intercommunale. Un bureau d'étude et des commissions de travail, dont le Maire et l'Adjoint aux affaires Financières seront participants, avec des points intermédiaires d'information, sont mis en place pour les 2 prochaines années.

➤ **Trou en formation.** Il a été signalé ce jour qu'un trou, dû aux sources souterraines, était en formation dans la rue Sous-Bois.

➤ **Remplacement Agence Postale Communale (APC).** Après étude des candidatures spontanées reçues en mairie, dans le cadre de l'absence de Mme Lucie BOIREAU, Responsable de l'APC ; Mme Martine RAYNAUD a été choisie afin de remplacer notre agent et d'assurer la continuité de ce service essentiel à la commune de Préty.

#### 5) Dates à retenir

- 16/01 : CCMT Commission Communication à 14h
- 17/01 : CCMT Commission Tourisme à 18h
- 20/01 : Assemblée Générale Comité des Fêtes de Préty à 18h au Foyer rural
- 21/01 : Vœux du Maire
- 24/01 : CCMT Commission Action Sociale à 09h
- 24/01 : CCMT Commission Jeunesse à 10h30
- 28/01 : Cérémonie de remise des prix Label « Villes et Villages Fleuris » à 14h au Creusot
- 28/01 : Repas dansant et choucroute du Sou des P'tits Loups à 19h à Lacrost
- 02/02 : Réunion publique sur les consignes de tri sélectif à 18h au Foyer rural

➤ **07 ou 14/03/2023 : Prochaine séance Conseil municipal**

Levée de la séance : 21h10

Le Secrétaire de séance,  
Loïc COQUIN



Le Président de séance,  
Xavier IOOS.

